

## Plan européen – Séjours de chasse au cerf

(S'applique à : Tous les groupes offerts.)

### Enregistrement à l'arrivée – Lieu

Accueil La Macaza

2002 Chemin du lac Macaza, La Macaza, (QC) J0T 1R0

### Heures importantes

Heure de rendez-vous pour l'enregistrement du groupe :

Vendredi, le 4 novembre et samedi le 12 novembre de 8 h à 18 h\*.

Tous les autres jours, de 8 h à 16 h.

Ouverture du poste d'accueil : Tous les jours de 8h à 16h (sauf les jours d'arrivée).

### Déroulement du séjour

Entrée à l'hébergement	À compter de 16 h la journée avant la première journée de chasse, suite à l'enregistrement.
Début de la chasse	30 min avant le lever du soleil, la première journée de chasse.
Fin de la chasse	30 min après le coucher du soleil, la dernière journée de chasse.
Sortie de l'hébergement	11 h le lendemain de la dernière journée de chasse.

\*Il est possible d'enregistrer votre groupe plus tôt. Toutefois, l'occupation des chalets n'est possible qu'à partir de 16h00 la veille du séjour ou avant, si les entretiens ont été effectués.

### Enregistrement du gibier

Station d'enregistrement : Accueil La Macaza.

### Localisation des équipements

**Chambre froide :** La Macaza (entreposage en entier avec ou sans peau)

**Traineau, treuils :** Accueil La Macaza.

**Pour obtenir les services d'un conducteur de chien de sang :** Les informations vous seront fournies sur demandes, au besoin. Un employé de la réserve faunique pourra contacter un conducteur de chien de sang pour vous.

**Embarcation Sépaq :** Des embarcations pourraient être disponibles durant votre séjour de chasse. Pour connaître l'emplacement des chaloupes sur le territoire de la réserve, veuillez-vous adresser à l'accueil. Les préposés pourront vous informer pour l'utilisation de celle-ci.

### **Est-ce que d'autres activités de chasse ou de pêche sont permises durant mon séjour ?**

La chasse au petit gibier est autorisée lors de la chasse au cerf de Virginie. Les chasseurs enregistrés en chasse à accès contingenté au cerf de Virginie ont la possibilité de chasser le petit gibier dans leur secteur de chasse respectif seulement.

### **Y a-t-il des aires de services (carburant, nourriture) près de la réserve ?**

**L'Ascension** : garage, essence, épicerie.

**La Macaza** : dépanneur, essence.

**Rivière-Rouge** : garages, essence, épicerie, hôpital, SAQ.

### **Permis de cerf sans bois \***

**Dans certaines réserves fauniques, selon l'état du cheptel évalué au printemps par le MFFP, un permis spécial de cerf sans bois pourrait être offert au tirage au sort de mai de chaque année.** Seul le gagnant et détenteur d'un permis pour la femelle a l'autorisation d'abattre un cerf de Virginie femelle; le permis n'est pas adjugé au groupe, mais à un particulier. Cependant, il est possible de partager avec le groupe un permis de cerf sans bois dans la mesure où le **formulaire d'engagement « Partage du permis de chasse au cerf sans bois »** a été rempli lors de l'admission (formulaire offert à l'accueil).

Plan et description des hébergements : <https://www.sepaq.com/rf/rom/information.dot>

Informations sur les secteurs de chasse : <https://www.sepaq.com/rf/rom/information.dot>